



Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande et le plan détaillé des zones concernées peuvent être obtenus à la Direction des affaires juridiques, au 777 rue Laurier à Beloeil, durant les heures d'ouverture.

Le second projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville, en cliquant sur le lien ci-dessous. Une copie peut également être obtenue sans frais en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 ou par courriel au [greffe@beloeil.ca](mailto:greffe@beloeil.ca)

Donné à Beloeil, ce 10 avril 2024.

MARILYNE TREMBLAY, avocate  
Greffière

[Consulter le second projet du règlement 1667-119-2024](#)

[Télécharger l'avis public](#)